L'édito du Maire

Avril Mai Juin 2016 - N° 6

Chères Aspiranaises, chers Aspiranais

Encore une fois des attentats meurtriers ont frappé des innocents. Après Paris, le 13 novembre dernier, Istanbul et Ankara récemment c'est maintenant Bruxelles qui a été la cible choisie par les ennemis des valeurs qui sont les nôtres.

Le devoir de chaque élu est de veiller à la sécurité de ses administrés. Bien sûr, il y a des mesures de grande envergure prises au niveau national (état d'urgence, plan vigipirate….) qui demandent la mobilisation d'importants moyens techniques et humains (forces de police, gendarmerie, armée, pompiers..). Mais, à notre niveau, celui de la commune, que pouvons-nous faire ?

Même si le challenge nous semble insurmontable, nous ne devons pas baisser les bras. C'est pour cela que l'équipe municipale a décidé d'agir avec les moyens dont elle dispose et qu'elle trouve au sein de notre collectivité.

Chacun de nous peut apporter sa pierre à l'édifice : tout commence par la mise en place des conditions du bien vivre ensemble, la prise de conscience d'une nécessaire solidarité entre nous tous pour que l'intérêt général triomphe. Ces concepts de solidarité, de citoyenneté et de convivialité ne sont pas des concepts hautement philosophiques. Ils sont à la portée de chacun d'entre nous. Tout commence par le respect de l'autre, l'entr'aide entre voisins, le respect de l'environnement…

Pour nous aider dans cette démarche la commune va passer une convention avec les services de l'Etat pour la mise en œuvre d'un dispositif de « participation citoyenne ». La réunion publique qui a eu lieu le 18 mars à la Chapelle avec les services de la Gendarmerie a donné le coup d'envoi de cette action.

L'amélioration de la sécurité des biens comme des personnes passe aussi par la prévention et par la protection de notre jeunesse. C'est pour répondre à ce souci majeur que l'équipe municipale a pris contact avec nos élus départementaux, M.Falip et Mme Passieux, pour monter un projet innovant de mobilisation des jeunes autour d'animations sportives avec « Hérault Sport » en partenariat avec les associations aspiranaises.

Cette action expérimentale de trois mois jusqu'à fin juin est destinée à capter notre jeunesse qui a quelquefois des difficultés à se rendre compte de toutes les possibilités d'activités qui lui sont offertes et qui sont là pour l'aider à s'épanouir et l'amener petit à petit vers le chemin de sa vie d'adulte.

En ce qui concerne le « quotidien » des activités, après de longues années de négligence les travaux d'entretien des chemins et du curage des fossés ont été entrepris et vont continuer. Avec l'arrivée des beaux jours ce sont les travaux de débroussaillage qui vont commencer.

L'approvisionnement en eau du village par le forage de « la Plaine » est en bonne voie et il sera opérationnel dès cet été. Le problème survenu récemment a été rapidement traité puisque la « panne » concernant le traitement par le chlore a été réparée dès le lendemain midi. Cependant le « principe de précaution » a obligé la municipalité à déclarer l'eau « impropre à la consommation ». La nouvelle source d'alimentation sera plus fiable.

Avant d'en terminer je vous invite à vous rapprocher des associations aspiranaises dont les bénévoles font leur possible pour offrir aux Aspiranais des activités et des animations de qualité.

Votre Maire
Olivier Bernardi

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2016

Révision du tarif et des dimensions des concessions au cimetière

M. le maire explique au Conseil que suite aux renseignements fournis par les entreprises de pompes funèbres les dimensions des concessions ne sont plus aux normes et qu'une augmentation de la surface est nécessaire au vu de la grandeur des dalles posées sur les caveaux. Cette décision doit modifier la délibération du 31 janvier 2012 qui réglementait non seulement la grandeur des caveaux mais aussi le prix des concessions. Il précise que suite à l'augmentation de grandeur des caveaux, on pourrait augmenter proportionnellement le prix des concessions.

Après discussion du Conseil, il est proposé de renvoyer ce dossier en commission des finances. Après analyse, le coût des concessions sera adapté en fonction des travaux et agrandissement à venir et sera proposé au Conseil ainsi qu'un règlement intérieur.

M. le maire propose au Conseil le vote de la modification des dimensions des concessions comme suit :

- Petite concession: 1,20 x 2,50 soit 3 m²
- Grande concession: 2,02 x 2,50 soit 5,05 m²

Voté à l'unanimité

Lancement d'une démarche avec le CDG pour l'évaluation des risques professionnels

Il est rappelé au Conseil que cette démarche consiste en la création d'un document unique obligatoire, concernant la prévention de la santé et de la sécurité au travail.

Les 3 services communaux sont concernés (administratif, technique et animation). Le lancement de cette démarche permet à la commune de bénéficier d'une subvention couvrant une partie des coûts. M. le maire soumet le lancement de cette démarche au vote.

Voté à l'unanimité

Tarifs d'adhésion à la bibliothèque

Mme BIE expose au Conseil les projets de la commission culture qui souhaite redynamiser la bibliothèque en partenariat avec d'autres structures des villages voisins et de la communauté des communes afin de créer des évènements et réactualiser le secteur des NTIC de la bibliothèque. Elle présente au conseil une proposition de tarification moins complexe que celle existante, les tarifs annuels seraient les suivants :

- Enfants et ados jusqu'à 18 ans : gratuit
- Adulte : 10 €
- Un demi-tarif à 5 € pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA.

M. Le Maire propose au vote la nouvelle tarification qui est adoptée à la majorité des voix.

Annulation et création de poste

Mme Reverte adjointe à la commission du personnel, informe le Conseil de la réussite d'un agent au concours d'adjoint administratif de 1ère classe. M. le maire propose donc de supprimer un poste d'adjoint administratif de 2ème classe et de créer un poste d' adjoint administratif 1ère classe afin de nommer l'agent à ce poste.

- Suppression d'un poste de 2ème classe : votée à l'unanimité
- Création d'un poste de 1ère classe : votée à l'unanimité

Point sur les possibilités de verbalisation des dépôts sauvages

M. le maire présente au Conseil son projet concernant l'incivilité des personnes qui déposent illégalement des déchets et encombrants dans le village et sur les extérieurs. Ces dépôts, de plus en plus nombreux, ont pour conséquence une augmentation du temps passé par l'agent chargé de l'entretien du village.

Ce projet s'appuie sur 2 axes, un axe de prévention basé sur la communication et un axe de répression basé sur la verbalisation des contrevenants.

M. le maire propose, en plus du timbre amende dressé par la Police Rurale au contrevenant, d'instaurer une tarification de participation aux frais de nettoyage qui sera calculée suivant la nature du dépôt et le temps passé par l'agent à la remise au propre du site.

M. le Maire propose au vote une tarification sur la base de 120€ de l'heure, soit : un quart d'heure : 30 €, une demi-heure : 60 € et ainsi de suite.

Voté à l'unanimité.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2016

Demande d'aide financière à Hérault Énergies sur 3 points d'éclairage public

M. le Maire explique que dans le cadre de l'amélioration et de l'entretien de l'éclairage public, 3 opérations sont à inscrire au budget et qu'il faut prendre une délibération pour demander une aide financière à Hérault Énergie.

Il s'agit de

1- La mise en conformité de l'armoire du Faubourg pour 1625.56 €

2- La pose de 2 luminaires : route de Lieuran et route

de Paulhan pour 1809.48 €

3- La pose de 2 luminaires : Chemin des Combes d'Arlenque et Chemin Neuf pour 1809.91 €

Adopté à l'unanimité

Cession à titre gratuit à la commune d'une parcelle

M. Tissot, propriétaire de la parcelle AB119, a informé M. le Maire par courrier électronique du 8 février qu'il souhaitait céder à la commune la parcelle susnommée. A ce jour, les frais de notaire s'élève à 732 €; une baisse de ces frais étant annoncée au 1er mai, nous attendrons la nouvelle tarification pour réaliser l'achat (l'euro symbolique). Approuvé à l'unanimité

Achat d'une emprise à détacher d'une parcelle pour la création d'un P.R

M. le Maire explique que Mme Stéphanie RODRIGUEZ a été contactée pour lui demander d'autoriser la commune à créer un point de rassemblement de conteneurs sur le décrochement de sa parcelle située au carrefour du Chemin des Moulins et du Chemin des Peyssounes. Mme RODRIGUEZ souhaitant nous vendre ces 25 m² les services des Domaines ont estimé par lettre du 18 décembre 2016 le prix du m² à 20 € HT.

Cette emprise à détacher devra être cadastrée avant la vente, la prestation du géomètre s'élève à 432 € TTC. Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil Départemental et au Sénat pour la création d'une aire de jeux à l'école Jean de la Fontaine

L'association des parents d'élèves a souhaité qu'une structure de jeux soit installée dans la cour des maternelles. L'achat du jeu et du sol amortissant s'élève à 5348,40 € TTC. De même, il est demandé une aide financière pour l'achat de buts A7 repliables d'un montant de 1872 € TTC.

Il est proposé au conseil de prendre une délibération pour demander une subvention au Conseil Départemental et au Sénat. Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention à la C.C.C

Dans le cadre du dossier de la rue de l'Eglise, M. le Maire propose au Conseil de prendre une délibération pour positionner la participation de la CCC. Il rappelle que nous avons droit sur le mandat à la somme de 45 000 €. Approuvé à l'unanimité

Création d'un poste CAE

M. le Maire informe le conseil de la nécessité de créer un poste CAE pour les services techniques. Approuvé à l'unanimité

Débat d'orientation budgétaire / Budget investissement de la mairie

Deux grands axes :

- Les investissements incontournables :

- Le chauffage de l'école
- Le réseau électrique
- La réfection du chemin de St Georges au niveau de la maison de retraite (la route s'écroule)
- Le PLU et une enquête hydrologique supplémentaire demandée par les services de l'Etat
- L'extension du cimetière
- La première phase de l'ADAP
- La viabilisation du terrain de Mme COMBES (actée chez le notaire en 2007 et non réalisée par notre prédécesseur)
- La réfection de certains chemins

- Les investissements liés à la vie de notre village :

- Un jeu dans la cour de l'école
- Des barres de foot repliables
- Un arrêt de bus sur l'Avenue de la Gare pour les enfants du Vigné

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2016

En ouverture de séance, M. le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur Josian Arnal, remplaçant de Madame Cathy Sudres.

Après approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 7 mars 2016, Mme Reverte présente en détail les comptes de gestion fournis par la Perception qui sont tous approuvés à l'unanimité

Compte de gestion de la commune :

RECETTES	
Prévisions budgétaires totales	1 891 188.80 €
Titres de recettes émis	1 401 438.31 €
Réductions de titres	4 142.00 €
Recettes nettes	**1 397 296.31 €**
DÉPENSES	
Autorisations budgétaires totales	1 612 426.32 €
Mandats émis	1 183 214.79 €
Annulations de mandats	2 075.90 €
Dépenses nettes	**1 181 138.89 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
Excédent	**216 157.42 €**

Compte de gestion du service des eaux :

RECETTES	
Prévisions budgétaires totales	1 797 284.30 €
Titres de recettes émis	890 995.91 €
Réductions de titres	42 362.73 €
Recettes nettes	**848 633.18 €**
DÉPENSES	
Autorisations budgétaires totales	1 231 016.18 €
Mandats émis	784 298.22 €
Annulations de mandats	21 622.15 €
Dépenses nettes	**762 676.07 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
Excédent	**85 957.11 €**

Compte de gestion du service assainissement :

RECETTES	
Prévisions budgétaires totales	378 968.64 €
Titres de recettes émis	198 008.78 €
Réductions de titres	22 468.35 €
Recettes nettes	**174 540.43 €**
DÉPENSES	
Autorisations budgétaires totales	213 768.67 €
Mandats émis	148 483.33 €
Annulations de mandats	10 508.58 €
Dépenses nettes	**137 974.75 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
Excédent	**36 565.68 €**

Avant de procéder à l'approbation de la *tenue des comptes administratifs*, Monsieur le Maire quitte la séance.

Madame Reverte présente les comptes administratifs, parfait reflet des comptes de gestion de Monsieur le percepteur :

Le Compte administratif de la commune, le Compte administratif du service de l'eau et le Compte administratif du service assainissement sont approuvés à l'unanimité

Vote des divers taux de fiscalité directe locale :

Le conseil municipal décide de ne pas voter d'augmentation et reconduit les taux en vigueur :

- Taxe d'habitation : 12,46 %
- Foncier Bâti : 22,80 %
- Foncier non bâti : 82,34 %

DU COTE DE LA COMMISSION ASSOCIATIONS / FESTIVITES

8 mai : **Commémoration du 8 mai 1945** aux Monuments aux Morts.

Juin : - **Coupe de Foot** : La mairie souhaite mettre en place une « fan zone » avec un point de rassemblement durant la coupe de foot afin de se retrouver tous ensemble pour supporter l'équipe de France et partager de la convivialité.

- **Fête de la musique** : *le mardi 21 juin* sur la place du Peyrou. Ceux qui souhaitent y participer peuvent envoyer un Email au Cigalou lecigalou@hotmail.com

13 Juillet : **Repas Village**. Un moment de partage, de bonne humeur sur « notre belle place du Peyrou ».

12/13/14 août : **Fête locale** organisée par le comité des fêtes.

04 septembre : **Matinée des associations**. Venez rencontrer les diverses associations qui œuvrent dans la commune et voir les nouvelles activités proposées.

En pays d'Oc

Aimar e estre aït,
Esperar e non veire venir,
Estre al lièch e poder pas dormir,
Son tres causas que fan morir

Aimer et être haï,
Espérer et ne rien voir venir,
Être au lit et ne pas pouvoir dormir,
Sont trois choses qui font mourir.

LE SAVEZ-VOUS?

Tous les samedis sur le jeu de Ballon (hors vacances scolaires)

« Hérault sport » intervient de 10h30 à 12h et de14h à 16h jusqu'à fin juin dans notre village pour proposer des activités sportives aux jeunes (enfants/adolescents).
C'est GRATUIT et LIBRE (on vient quand on veut). N'hésitez pas à venir rencontrer les animateurs sur la place du jeu du Ballon.

Chantier des Fouilles archéologiques 2016 ouvert aux jeunes Aspiranais

Tout jeune d'Aspiran peut participer GRATUITEMENT aux fouilles qui se dérouleront du 4 au 30 juillet. Seules conditions requises: être âgé d'au moins 14 ans (avec une décharge parentale) et être vacciné contre le tétanos. Contact en mairie ou Stéphane Mauné (stephane.maune@cnrs.fr)

Chantier de réhabilitation du parcours sportif de la colline des Pins

Au mois d'août, un chantier international de jeunes adultes encadrés par un animateur technique de Concordia travaillera à la remise en état de notre parcours sportif à l'abandon depuis trop longtemps.
Les jeunes de plus de 18 ans intéressés à participer à ce chantier (reconstruction, aménagement et sécurisation) peuvent s'adresser à la mairie. De plus amples informations seront communiquées dans le prochain Cigalou.

Rentrée scolaire 2016-2017

La Mairie d'Aspiran vous informe que les inscriptions pour la rentrée 2016 sont ouvertes. Pensez à apporter:

- ⇒ Carnet de santé (vaccinations à jour)
- ⇒ Livret de famille
- ⇒ Carte nationale d'identité d'un parent
- ⇒ Justificatif de domicile
- ⇒ Jugement de divorce

Bibliothèque

Place du Peyrou
34800 ASPIRAN
Tél : 04.67.96.50.11 (mairie)
E.mail : bibliotheque-aspiran@orange.fr

Adhésion 2016

10€ par adhérent adulte
Gratuit pour les adhérents de moins de 18 ans
5 € demandeur d'emploi (justificatif)

ADULTES	
LUNDI	9H30 à 11H45
MERCREDI	10H à 12H
	17H à 18H
VENDREDI	9H30 à 11H45
ENFANTS	
MERCREDI	14H à 17H
BEBES LECTEURS	
JEUDI	9H30 à 10H30

VACANCES SCOLAIRES	
ADULTES	
Horaires habituels	
ENFANTS	
MARDI	14H à 17H
MERCREDI	14H à 17H

Prochainement :

- ⇒ Accès WIFI gratuit
- ⇒ Espace multimédia
- ⇒ Ressources en ligne gratuites pour les adhérents uniquement
- ⇒ Des après-midi récréatifs occasionnels seront proposés

Atelier découverte du « Quilling » (l'art de rouler le papier)

- ⇒ Enfants de 5-6 ans à 9 ans — Mardi 26 avril 2016 de 14h à 16h
- ⇒ A partir de 10 ans – Ados — Jeudi 28 avril 2016 de 14h à 16h
- ⇒ Inscriptions aux heures d'ouverture de la bibliothèque jusqu'au 20 avril 2016

Animation conte - lecture

Le *groupe de théâtre « Les C'est Nous »* propose de nouvelles lectures un mercredi par mois à 16h

Prochains rendez-vous:

⇒ Mercredi 18 Mai 2016

⇒ Mercredi 15 Juin 2016

Des infos complémentaires vous seront communiquées (voir tableaux affichage extérieurs à la bibliothèque)

Les C'est Nous ont besoin de vous !

Il nous reste encore un rôle féminin à attribuer dans notre prochaine pièce qui n'engendre pas la mélancolie. Je vous rappelle que la troupe n'est composée que de personnes qui débutent.
Si vous ne souhaitez pas "monter sur scène", nous avons aussi besoin de construire notre intendance : confection de décor, script, son et lumière, communication...

Venez nous rejoindre !

VIE ASSOCIATIVE

FOYER RURAL ASPIRAN

www.mouvement-rural.fr/foyer-rural-aspiran.asp

L'atelier modélisme vient de démarrer une nouvelle section « DRONES ».

Activité le mercredi et le jeudi de 18h00 à 20h00 à la salle des fêtes et en extérieur le week-end sur le terrain de modélisme.

Le foyer rural va être doté de deux drones pour l'Initiation des débutants, enfants et adultes. Pascal vous familiarisera au drone et à son pilotage aussi bien dans une salle qu'en extérieur. Vous pourrez en modélisme loisir apprendre le pilotage de voiture thermique sur le terrain qui est prévu aussi à cet effet.
Pour tout renseignement Pascal : ☎ 06 13 34 30 54

Pour l'informatique comme évoqué lors de notre assemblée générale du 29 février 2016, nous attendons de recevoir une dotation pour des ordinateurs portables et un vidéo projecteur pour la reprise des cours. Nous vous communiquerons ultérieurement la date de reprise.

Nous vous rappelons que nous sommes présents 44 semaines de l'année avec 11 ateliers par semaine. Une exposition présentée par le Groupe Mémoire, durant l'été. Vous pouvez essayer un atelier une ou deux fois en accord avec le professeur ou le responsable et vous inscrire par la suite, même en cours d'année, pour toutes nos 8 activités :

*« **Groupe Mémoire – Gymnastique (2 cours par semaine) – Modélisme drone et voiture (2 cours en salle & le week-end en extérieur) – Patchwork – Scrabble –Tennis de table (1 cours enfant & 1 cours adulte) – Théâtre – Yoga** –*
*et bientôt la reprise des cours informatique **».***

Le tableau, des heures et des jours ainsi que les noms et numéros de téléphone des bénévoles responsables des ateliers, est affiché devant la salle de Gym et sur la porte de la salle du Foyer Rural d'Aspiran (« sénat »).

Contact
Alexis Gracia, 2 rue des anciens abattoirs, Aspiran
Tel.06 15 73 46 80 Email: foyer.rural.aspiran@free.fr

Groupe Mémoire

Nous avons bien poursuivi nos recherches et nous pouvons dès à présent vous parler des réalisations qui vont voir le jour dans les prochains mois.

En 2015, nous n'avons eu le temps de proposer aux Aspiranais ni exposition, ni brochure suite à l'absence bien involontaire de plusieurs membres, mais nous espérons que vous ne nous en tiendrez pas rigueur en venant nombreux vous rendre compte du résultat de nos travaux lors de l'exposition sur

« La vie à Aspiran pendant la Révolution entre 1789 et 1799 »

L'inauguration de l'exposition aura lieu le vendredi 22 juillet à 18h

Les visites du samedi 23 juillet au samedi 6 août

De 10h à 12h et de 17h à 19h
(samedi, dimanche, mardi et jeudi)

Vous pourrez ainsi vous rendre compte de ce que nos ancêtres ont vécu dans ces temps difficiles où de multiples changements ont affecté leurs habitudes dans de nombreux domaines (vie municipale, armée, église, biens nationaux, ravitaillements, fêtes, etc.).

Ce sera pour nous un grand plaisir de vous accueillir et de partager quelques instants avec vous en espérant que notre petit groupe puisse s'agrandir pour poursuivre plus efficacement ses investigations sur Aspiran.

Motoclub Aspiranais

La course aura lieu les *3 et 4 septembre* au Motoclub Aspiranais

Les 1ers et 3èmes dimanches de chaque mois les ouvertures aux entraînements continuent.

Le Comité de Soutien, l'Ogec et l'Apel

Fermeture de l'école Saint Joseph !!

Vendredi 11 mars 2016, nous avons reçu l'avis officiel de *la fermeture de notre école pour la rentrée prochaine.*

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont signé la pétition proposée par notre comité de soutien.

Nous remercions également celles et ceux qui nous ont soutenus d'une autre façon, dans d'autres situations, et ce tout au long de l'année.

Notre ***dernière kermesse*** d'école aura lieu le ***samedi 2 juillet*** dans la cour du bas.

Pour cette dernière grande journée de festivités, nous souhaitons que chacune et chacun d'entre vous s'y sente accueillis, en participant aux différents moments importants de cette journée : la messe, l'apéritif, le spectacle de clôture des enfants ainsi que le repas en musique.

A travers les moments partagés ensemble à l'école lors de goûters, de spectacles, de sorties…nous souhaitons à nos enfants de l'école St Joseph de garder dans leurs mémoires ces bons souvenirs et nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur scolarité.

L'Apel de l'école St Joseph

Après les festivités du mois de mars à l'école (le Carnaval, les célébrations de la St Joseph et de Pâques), l'association vous présente son dernier calendrier de fin d'année scolaire :

Le mois de Juin à l'honneur :

⇒ *Classe verte du 6 au 10 juin :*
Les enfants de la moyenne section au CM2 partiront au centre de pleine nature de Station Cévennes à St Bauzille de Putois

⇒*Sortie pédagogique* sur Montpellier

⇒ A l'école des intervenants extérieurs viendront sur 2 semaines afin de préparer le spectacle de kermesse avec les enfants

⇒*« Dernière kermesse de l'école »* Le samedi 2 juillet
Une grande journée de festivités se prépare : « Célébration, apéritif et repas, jeux de plein air, spectacle de fin d'année des enfants de l'école... »

Un programme détaillé sera affiché dès le 17 mai sur les panneaux d'affichage et chez les commerçants du village.

L'équipe enseignante, l'Ogec et l'Apel se réunissent pour offrir aux enfants de l'école des souvenirs inoubliables à travers des moments partagés au quotidien.

Nous vous remercions d'avoir été présents durant ces décennies qu'a existé l'école St Joseph d'Aspiran.

FC Aspiran

Cette année, les résultats pour l'équipe 1 sont en demi-teinte. Elle a fait un très bon début de championnat et un excellent résultat en Coupe de l'Hérault, mais en milieu de saison, elle a cumulé les matchs nuls et les défaites ; cela étant dû à un manque d"efficacité, de confiance et l'absence de nombreux joueurs pour cause de blessure.

Nous espérons cependant terminer la saison comme nous l'avons commencée et finir le championnat dans les 5 premiers.

Malgré un mauvais départ, l'équipe 2 s'est nettement améliorée même si le résultat n'est pas toujours là. Les joueurs ne se sont pas découragés, ils ont appris au fil des rencontres à jouer ensemble et créer une belle dynamique!!

Le travail va finir pas payer!!! Félicitations à tous.

Nos petites féminines ont également fait un joli parcours en gagnant quelques matches amicaux et elles restent toujours autant motivées.

Pour cette raison, si cela nous est possible, nous allons engager une « équipe filles » en championnat.

Le FC ASPIRAN, vous informe que toutes les personnes intéressées pour intégrer le club en tant que joueurs, joueuses ou dirigeants sont les bienvenues.

Merci de contacter M. BORT Manuel après 18 h au 06.19.39.45.79.

Prochains RDV:

⇒ Assemblée générale en mai (date à déterminer)

⇒ Diffusion des matches de l'équipe de France pour l'Euro les 10,15 et 19 juin

⇒ Repas dansant le 16/07/2016 ouvert à tous.

Et bien sûr tous les matches de championnat!!!

Venez nombreux et merci encore à tous pour votre soutien régulier!!

APE

Le vendredi 24 juin: fête de l'école avec kermesse et repas dans la cour de l'école.

... et peut-être plus!

L'Hameçon indépendant

⇒ Le 4 Juin à Aspiran: Lâcher de truites et "petit-déj" (sur réservation)

⇒ Le 25 Juin à Tressan: Lâcher de truites et repas

Fouilles archéologiques 2016

Cet été, du 4 au 30 juillet aura lieu la troisième campagne de fouille sur l'atelier de l'Estagnola, installé sur la berge de l'Hérault. L'équipe de 25 archéologues et étudiants achèvera l'exploration de la fosse d'accès des grands fours à amphores à vin et fouillera l'intérieur d'un grand bâtiment situé à proximité.

Les traditionnelles « *Journées Portes Ouvertes* » seront organisées le *jeudi 14 juillet* ainsi que le *mercredi 27 juillet* pour permettre aux habitants d'Aspiran de venir voir les résultats de la fouille. Une conférence, dont la date reste à préciser sera également proposée en soirée. Précisons enfin que tout habitant d'Aspiran peut participer aux fouilles ; les seules conditions requises étant d'être âgé d'au moins 14 ans (avec une décharge parentale) et d'être vacciné contre le tétanos. stephane.maune@cnrs.fr

Lou Cigalou

Mairie d'Aspiran
Place du Peyrou
34800 Aspiran

Heures d'ouverture :

Tous les matins du lundi au vendredi
de 9h à 12h

et les après-midi
Le lundi de 16h à 18h30
et
Le mercredi de 16h à 18h

Téléphone :
04 67 96 50 11

Télécopie :
04 67 96 54 57

Courriel / e-mail:
mairie-aspiran@orange.fr

Directeur de la publication :
Olivier BERNARDI

Rédaction :
Simone LERCH
Christelle DUFFOURS
Stéphanie LACHAUME

Contact Cigalou
lecigalou@hotmail.com

Réalisation maquette
&
Impression :
Mairie Aspiran

Dépôt légal : à parution

N°ISSN :
21288565

A la Mémoire du Camp d'Agde 1939 - 1943

Exposition et conférence réalisées par l'Association pour la Mémoire du Camp d'Agde

Exposition du 6 au 12 mai 2016 Mairie de Paulhan

Conférence le13 mai 2016 à 17h30 à la Salle des Fêtes de Paulhan proposée par les Amis de Paulhan et l'Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik - Entrées gratuites.

Les LILIPUCES

L'équipe du collectif QQOA de Paulhan vous accueille à **9h30 le samedi 30 avril 2016** pour cette deuxième édition, sur le **parking de Carrefour Contact de Paulhan.**

Encore plus d'Ateliers Gratuits et d'Animations que l'année dernière, pour petits et grands.

Pensez surtout à **réserver votre place** à l'adresse suivante : collectifqqoa@gmail.com

ou par téléphone au : **07 68 38 73 88**

Toutes les modalités d'inscriptions vous seront données personnellement.